Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 297f07
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

La République du Monténégro, 47e Etat membre du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 10.05.2007 – La République du Monténégro deviendra demain, vendredi 11 mai, le 47e Etat membre du Conseil de l'Europe. La cérémonie d'adhésion aura lieu à Strasbourg, juste avant la 117e session du Comité des Ministres de l'Organisation.

La cérémonie débutera à **9 heures**, dans l'entrée principale du Palais de l'Europe, par une déclaration de Terry Davis, Secrétaire Général de l'Organisation.

Milan Rocen, Ministre des Affaires étrangères de la République du Monténégro, signera ensuite le procès-verbal (*), avant de prononcer une allocution.

Fiorenzo Stolfi, Président en exercice du Comité des Ministres et Ministre des Affaires étrangères de la République de Saint Marin, et Bernard Schreiner, Vice-Président de l'Assemblée parlementaire, interviendront également.

Le drapeau du Monténégro sera hissé sur le parvis vers **9h30**, avant l'exécution de l'hymne national de la République du Monténégro et de l'hymne européen.

Note aux rédactions

La décision du Comité des Ministres d'inviter le Monténégro à adhérer fait suite à l'Avis 261 (2007) adopté par l'Assemblée parlementaire le 17 avril 2007, énonçant un certain nombre d'engagements que les autorités du Monténégro se sont engagées à respecter.

Pas de restriction pour les équipes de télévision et les photographes. Les images en direct seront disponibles sur demande auprès de Sylvain Piron (Tél. +33 3 88 41 25 67 ; Portable +33 6 96 42 61 69 ; sylvain.piron@coe.int)

Contact Presse : Henriette Girard
Tel. +33 3 88 41 21 41 ; Portable +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

---

(*) Le gouvernement monténégrin s'est par ailleurs déclaré lié depuis le 6 juin 2006 par l'ensemble des conventions et des protocoles pertinents auxquels l'Union d'Etats de Serbie-Monténégro était Partie.

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.